

De: [REDACTED]
Envoyé: jeudi 21 novembre 2024 16:20
À: modif1plu@mairie-lamurette.fr
Objet: Observations sur le projet de modification du PLU – Opposition à l'OAP n°3 secteur du Grand Arbre

À l'attention du Commissaire enquêteur,

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ce mail dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune, La Murette. Après avoir pris connaissance des orientations proposées, je tiens à exprimer mes vives réserves et à protester particulièrement contre l'OAP n°3 sur le secteur du Grand Arbre.

Mes observations se fondent sur les points suivants :

1. Artificialisation des espaces naturels : un non-sens écologique

Le projet vise à développer de nouveaux logements et infrastructures en artificialisant des espaces naturels, ce qui est en contradiction flagrante avec l'esprit de la loi "Zéro Artificialisation Nette". Bien que ce projet ne soit pas encore concerné juridiquement par cette loi, il est impératif d'agir dès aujourd'hui pour préserver nos espaces naturels. Pourquoi privilégier la construction neuve, au détriment de ces espaces, plutôt que de miser sur la réhabilitation de logements anciens ou vacants ? Une telle démarche s'inscrirait davantage dans une transition écologique responsable.

2. Impact sur la circulation et le stationnement

Les orientations proposées pour les OAP génèrent une inquiétude importante concernant la circulation et le stationnement. La création de nouveaux logements, notamment sur le secteur du Grand Arbre, va augmenter considérablement le trafic dans des zones déjà congestionnées. Cela risque d'accroître les nuisances de voisinage, voire d'accroître le risque d'accidents, particulièrement en l'absence de solutions suffisantes en matière de stationnement. Ces problématiques sont déjà ressenties au quotidien par les riverains et risquent de s'aggraver avec ce projet.

3. Gestion des eaux pluviales et adaptation au changement climatique

Les parcelles concernées par ce projet, dont certaines présentent une inclinaison supérieure à 20 %, soulèvent de sérieux risques liés au ruissellement des eaux de pluie. Avec les épisodes climatiques extrêmes qui se multiplient, ces risques seront encore amplifiés, causant potentiellement des dégâts matériels importants et compromettant la sécurité des habitants. Ce projet semble aller à l'encontre des engagements de la France en matière d'adaptation au changement climatique et d'anticipation des risques naturels.

4. OAP n°2, secteur du Grand Arbre : des obstacles majeurs

Cette OAP illustre parfaitement les problèmes évoqués ci-dessus, avec un enjeu supplémentaire : l'inadéquation de la route d'accès actuelle. Cette voie, trop étroite pour permettre à deux véhicules de se croiser, est déjà inadaptée au trafic existant. Ajouter une vingtaine de voitures supplémentaires dans ces conditions me paraît tout simplement irresponsable.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose fermement à ce projet de modification du PLU, et en particulier à l'OAP n°3 sur le secteur du Grand Arbre. Je vous demande de prendre en compte ces observations et de réviser ce projet afin qu'il soit davantage en phase avec les enjeux environnementaux, sociaux et de sécurité actuels.

Je reste à votre disposition pour tout échange ou complément d'information.

Dans l'attente de votre retour, je vous remercie pour l'attention portée à ce message et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.